

## FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE LA SALLE COMMUNALE DE SAINT-HUBERT

**Equipée pour 120 personnes** (en application du règlement d'occupation et règlement-redevance du 30 septembre 2021)

**Je soussigné(e) (Nom, prénom et adresse du demandeur)**

.....  
 ☎ ..... ☐ ..... ☎ ..... ☐ .....

...

**E-mail** .....

**Réserve la salle pour mon compte personnel ou pour le compte d'une société ou association :**

**Raison de la réservation :** .....

**Sollicite l'autorisation de pouvoir occuper la salle :**

**du** ..... **au** .....

- ☐ Salle seule sans le bar pour les asbl, associations de fait établies sur le territoire communal (gratuité)
- ☐ Salle seule avec le bar pour les asbl, associations de fait établies sur le territoire communal (75,00€ de nettoyage)
- ☐ Salle avec cuisine pour les asbl, associations de fait établies sur le territoire communal (150,00€ de nettoyage salle)
- ☐ Salle seule avec le bar pour les résidents de la commune (175,00€ + 75,00€ de nettoyage)
- ☐ Salle avec cuisine pour les résidents de la commune (225,00€ + 150,00€ nettoyage salle et cuisine)
- ☐ Salle seule avec le bar pour les non-résidents (pers physique, morale ou associations établies hors de la commune) (350,00€ + 75,00€ de nettoyage)
- ☐ Salle avec cuisine pour les non-résidents (pers physique, morale ou associations établies hors de la commune) (400,00€ + 150,00€ nettoyage salle et cuisine)
- ☐ Caution d'un montant de 150,00€ pour toute occupation de la salle, à l'exception des 3x20 ans du territoire communal, des funérailles d'un habitant de la commune, pour le CPAS et pour les 3 premières occupations annuelles des associations patriotiques du territoire communal

**! Attention que pour toute manifestation publique intérieure, une demande doit être adressée à [angelique.bilas@saint-hubert.be](mailto:angelique.bilas@saint-hubert.be), en mentionnant la date, l'heure, le type d'activités et l'estimation du public !**

**Je déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement, arrêté par le Conseil communal et m'engage à le respecter.**

**Seul le règlement de l'invitation à payer rendra ferme et définitive la réservation.**

**Date** ..... **Signature** .....

Service Traitant : Secrétariat

**Cindy Wiot**

[cindy.wiot@saint-hubert.be](mailto:cindy.wiot@saint-hubert.be)

☎ 061 26 09 65

Administration communale – place du Marché 1 – 6870 Saint-Hubert

Compte bancaire BE92 0910 0051 3523 – BCE 0206 546 666